

Charte d'engagement pour l'accessibilité

des personnes en situation de handicap en formation à FREDON CVL



Dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap lors des formations, FREDON CVL s'engage à :

- ❖ Conserver ses valeurs d'indépendance, d'impartialité, d'équité de traitement et de confidentialité,
- ❖ Désigner un référent handicap compétent,
- ❖ Sensibiliser les formateurs à la démarche d'accueil de personnes en situation de handicap,
- ❖ Diffuser publiquement le contact du référent handicap (site internet et fiches de formation) afin de permettre librement l'expression des besoins concernant les personnes en situation de handicap,
- ❖ Identifier et mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap. Le référent handicap garanti l'organisation permettant la prise en compte des personnes en situation de handicap (sensibilisation des formateurs, adaptation de la formation),
- ❖ Vérifier l'accessibilité des salles de formation aux personnes à mobilité réduite,
- ❖ Réaliser une veille liée à l'accueil pour le public en situation de handicap.

Fait à Chambray-lès-Tours, le 08 janvier 2024,

La directrice de FREDON CVL
Sophie PIERON